



PRÉFET DE VAUCLUSE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
COMMUNE DE ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE

Une enquête publique sera ouverte sur la demande présentée par Monsieur Yannick BUISSON, directeur général de FM LOGISTIC, dont le siège social est situé rue de l'Europe, 57370 PHALSBOURG, en vue de la délivrance d'une autorisation d'exploiter un **entrepôt logistique**, ZAC du Plan 84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, répertorié dans la nomenclature des installations classées sous les rubriques :

Régime de l'autorisation :

- 1432-2 Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables,
- 1510-1 Stockage de matières, produits ou substances combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes dans des entrepôts couverts,
- 1530-1 Dépôts de papier, carton ou matériaux combustibles analogues,
- 1532-1 Dépôts de bois sec ou matériaux combustibles analogues y compris les produits finis conditionnés.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est Monsieur Francis CLEMADES, directeur du département environnement industriel (fclemades@ngconcept-ec.com).

L'enquête publique se déroulera du
DU LUNDI 28 OCTOBRE 2013 AU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2013 inclus

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant l'étude d'impact, un résumé non technique ainsi que l'avis de l'autorité environnementale, sera déposé à la mairie d' ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, Service urbanisme, 46, impasse des Ecoles, où chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux :

Horaires d'ouverture du service urbanisme				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00	8h 30 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00
Fermé	13 h 30 - 16 h 30	Fermé	13 h 30 - 16 h 30	Fermé

Le public pourra consigner ses observations, propositions ou contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les envoyer par courrier postal au commissaire enquêteur en mairie ou par courrier électronique à ddpp@vaucluse.gouv.fr.

Le public pourra adresser ses observations, propositions et contre-propositions au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, Monsieur le commissaire enquêteur, Service urbanisme, 46, impasse des Ecoles, 84320 ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE ou ddpp@vaucluse.gouv.fr.

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Le résumé non technique des études d'impact et de dangers, l'avis de l'autorité environnementale, l'arrêté portant ouverture d'une enquête publique et le présent avis sont insérés sur le site internet de la préfecture de Vaucluse www.vaucluse.gouv.fr.

Le commissaire enquêteur Yves LE HO, architecte DPLG urbaniste DIUU, ou son suppléant Monsieur Alain LECLERCQ, ingénieur EDF en retraite, sera présent à la mairie d'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, afin de recevoir les observations du public, aux dates et heures ci-après :

- Lundi 28 octobre de 8 h 30 à 12 h 00
- Mercredi 6 novembre de 9 h 00 à 12 h 00
- Mardi 12 novembre de 13 h 30 à 16 h 30
- Vendredi 22 novembre de 9 h 00 à 12 h 00
- Vendredi 29 novembre de 9 h 00 à 12 h 00

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, en mairies d'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON, SORGUES ET VEDÈNE ainsi qu'à la direction départementale de la protection des populations - cité administrative AVIGNON et sur le site internet de préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).

Le Préfet de Vaucluse statuera sur l'autorisation sollicitée soit par un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter, soit par un arrêté de refus.

Le présent avis sera affiché en mairies d'ENTRAIGUES-SUR-LA-SORGUE, SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON, SORGUES ET VEDÈNE ainsi que sur les lieux de la réalisation du projet et sur le site internet de la préfecture de Vaucluse (www.vaucluse.gouv.fr).